Adaptation du domicile aux handicaps

Quand les difficultés augmentent le domicile peut se révéler être rempli d'obstacles. L'ergothérapie s'intéresse à l'aménagement du domicile afin de diminuer les barrières physiques. Souvent quelques aménagements suffisent mais parfois des modifications plus importantes sont nécessaires.
La loi du 11 février 2005, dite loi sur le handicap définit les modalités d'accessibilité des logements pour les personnes handicapées. La mise aux normes des bâtiments pouvant accueillir des personnes en situation de handicap, prévu en 2015 a été repoussé.
En 2015, 2.5 millions de seniors étaient en perte d'autonomie. La prise en charge des personnes âgées dépendantes par les pouvoirs publics (sécurité sociale, État, collectivités locales) et les ménages était estimée à 34,2 milliards d'euros en 2014, soit 1,6 % du PIB. Elle concerne les dépenses, liées à la dépendance, santé, hébergement et aide à la prise en charge spécifique de la perte d'autonomie. 4,6 millions de personnes présentent une forme de handicap, chez les personnes de 20 à 59 ans vivant à domicile, soit 14% de cette population.

OBJECTIFS

- Connaitre la CIF et la notion d'obstacle et de facilitateurs
- Comprendre une analyse de situation
- Savoir mettre en évidence les besoins
- Réaliser une évaluation à domicile
- Connaitre les mesures anthropométriques et leurs conséquences
- Méthodologie de l'adaptation des bâtiments fonctions des besoins

PROGRAMME

Comment modifier les éléments architecturaux ?
Repenser chaque pièce en fonction du handicap (moteur, sensoriel)
Connaitre les différents aides à la marche pour faciliter les déplacements.
L'évolution des différentes aides techniques ont changé les normes d'accessibilité de 1975
Méthodologie pour la prise de cotes
Réaliser des plans
Savoir rédiger un compte rendu

Quelles sont les possibilités de financement ?
Accompagner les demandes de financement pour aménagement du domicile
ou du lieu de l'activité professionnel.
Comprendre la loi de 2005 et la création des MDPH

DUREE

1 jour

PUBLIC

professionnel de santé intervenant au domicile ou intéressé par les aménagements d'accessibilité du domicile (assistante sociale, IDE, ergothérapeute, professionnels du bâtiment…)

Pré REQUIS

avoir déjà pris en charge un patient avec un handicap moteur ou sensoriel

PEDAGOGIE

Cours théoriques
Echanges sur cas pratiques

EVALUATION

Auto-évaluation de positionnement par entretien ou questionnaire.
Auto-évaluation des acquis de la formation par questionnaire amenant à une réflexion sur un plan d'actions.

INTERVENANTS

Selon le thème de la formation, CQFD sélectionne un pédagogue possédant une expérience significative, une maîtrise opérationnelle et un profil particulier : sophrologue, psychologue, neuropsychologue, ergonome, ergothérapeute, senior manager, chef de cuisine, gouvernante, journaliste, animateur, ex-policier, etc…

TARIFS

Inter-entreprises à Paris
Intra-muros en France entière
cliquez ici pour consulter sur notre site internet le calendrier et les tarifs

Vidéo de présentation

Conseils, Qualité et Formations Didactiques ©